

# L'avènement du webdocu, le reportage interactif

**LA MISE EN LIGNE** du premier webdocumentaire belge sur lesoir.be consacre un genre journalistique nouveau. Issu du docu filmé, il profite de la flexibilité du web pour faire naviguer l'internaute dans l'univers qu'il a choisi d'explorer.

Il est difficile de définir le webdocumentaire. C'est un genre nouveau, en constante évolution. C'est avant tout un documentaire – un film didactique représentant des faits réels – mais qui utilise toutes les possibilités qu'offre le web », explique Alexis Sarini, cofondateur du site webdocu.fr.

viewer le ministre-président wallon, Rudy Demotte !

## Le coût, obstacle surmontable

Le webdocumentaire est conçu spécifiquement pour être diffusé sur la Toile. C'est ce qui explique la principale différence avec son prédécesseur télévisé : la structure du récit. Alors qu'à la télé, le spectateur est emmené d'un point A à un point B, l'internaute – appelé ici, parfois, *lectateur* – peut naviguer dans le webdocumentaire comme bon lui semble : il peut se frayer son propre parcours de découverte de l'information.

Pour Cécile Walschaerts, coordinatrice du Fonds pour le journalisme, le coût du webdoc est souvent sous-estimé. En plus du travail d'enquête du journaliste, « d'autres acteurs interviennent au niveau de la mise en forme audiovisuelle puis web. Nous recevons des demandes de subvention de 15.000 à 20.000 euros – mais pour les productions françaises ou canadiennes, le coût moyen se situe entre 150.000 et 250.000 euros ». Le prix d'un webdocumentaire est donc assez semblable à celui d'un documentaire télévisé.

« Il existe ainsi différentes formes de narration, reprend Alexis Sarini. Dans le webdocumentaire Brève de Trottoir, l'internaute va pouvoir commencer l'histoire par les personnages. Dans Prison Valley, il va naviguer à travers des objets. Ces différentes formes de narration, dont certaines sont inspirées du jeu vidéo, donnent une vraie richesse au webdocumentaire. »

Selon Alexis Sarini, la principale différence est que le documentaire classique s'inscrit dans un modèle économique défini. Le problème est donc, plus généralement, celui du modèle économique de l'information sur internet. La plupart des webdocs bénéficient de fonds publics. En France, « plusieurs millions d'euros sont mis sur la table chaque année pour faciliter la création d'œuvres originales. Il existe aussi de nombreux webdocs réalisés avec de très petits budgets. D'autres encore deviennent rentables grâce au développement d'un livre ou d'un documentaire télé tiré du webdocumentaire ».

## Liberté pour le journaliste et le spectateur

Cette richesse est source de liberté pour l'auteur. Il est libre de développer telle ou telle information comme bon lui semble. Pour l'internaute, le webdocumentaire offre la possibilité de consommer l'information d'une manière créative, imaginative, au rythme et à la fréquence qu'il désire et avec un aspect résolument ludique. « Le lecteur peut à loisir choisir les points qui l'intéressent et éviter ceux qui l'ennuient », précise Alexis Sarini.

« D'abord parce qu'internet est l'univers dans lequel j'évolue depuis que je suis devenu journaliste, il y a quinze ans. Je suis toujours à l'affût des nouvelles manières de faire du journalisme sur internet. Le sujet que je voulais traiter depuis longtemps, celui de la croissance, présente plusieurs enjeux vu sa complexité et son aspect rébarbatif de prime abord. PIB et indicateurs de croissance, tout cela n'est pas simple à expliquer. Par opposition, il y a aussi les gens qui disent qu'il faut arrêter de mesurer les choses avec le PIB et de courir derrière la croissance. Il y a des indicateurs alternatifs, mais aucun pays ne les utilise, à une exception près : le Bhoutan. Il a créé le « bonheur national brut » et l'a intégré dans ses institutions. Son Bureau du Plan a été rebaptisé Commission du bonheur. C'est intéressant de voir comment ils font, puis de revenir en Belgique et de voir ce qui se fait ici. Parce qu'on sait quand même que courir derrière la croissance n'a plus beaucoup de sens... »

## Le public, ingrédient essentiel

Même si, du coup, « certains des réalisateurs de webdoc ont tendance à miser tout sur la forme plutôt que sur le fond », l'aspect ludique et la liberté d'utilisation du webdocumentaire n'entraînent pas nécessairement une baisse de qualité du contenu : le travail de recherche fourni par l'auteur peut être aussi important que celui effectué pour un documentaire classique. Ce qui change, c'est la présentation de ce travail, la manière de structurer le récit.

En France et au Canada, le webdocumentaire semble avoir réussi à rassembler un début de public. Mais ne faut-il pas craindre que son support – l'ordinateur – n'empêche certains de l'apprécier ? Peu semblent le penser, notamment parce que le nombre de consommateurs d'information en ligne augmente.

## L'interactivité dans l'info

Alexis Sarini est optimiste : « L'audience est encore très limitée, mais elle va s'élargir. Pour moi, le webdocumentaire s'adresse à tout le monde. A l'image du documentaire télé, c'est le choix du sujet qui déterminera l'audience. »

## Pas un effet de mode

Le webdoc ne fait que proposer un travail qui se fait depuis longtemps, l'enquête, mais sous une forme inédite, grâce à de nouvelles possibilités techniques. « Internet n'est qu'un support de diffusion, comme la télé ou le radio. Et internet n'est pas un effet de mode... Il faut aussi compter sur les nouveaux outils, comme l'iPad, qui changeront la manière dont l'information sera consommée à l'avenir. »

Le webdoc a peut-être de beaux jours devant lui. Il a, en tout cas, beaucoup à offrir. ■ ANTOINE DARATSOS (et.)



« PRISON VALLEY », le webdoc le plus célèbre, produit par la société française Upian et Arte. Au départ, c'est une enquête (textes et photos) sur un système carcéral au Colorado. Au final, vidéos, chats, débats en forum, cinéma, jeux vidéo s'y ajoutent pour former, en plus du reportage, une visite multimédia-sensorielle des lieux. © D. R.



# Arnaud Grégoire : « Ça permet surtout d'avoir différents niveaux de lecture »

**P**our son premier documentaire interactif consacré aux indices de croissance, le Belge Arnaud Grégoire explique pourquoi il a choisi ce nouveau genre journalistique, que lesoir.be héberge dès demain.

**Pourquoi avoir opté pour un webdoc ?**  
D'abord parce qu'internet est l'univers dans lequel j'évolue depuis que je suis devenu journaliste, il y a quinze ans. Je suis toujours à l'affût des nouvelles manières de faire du journalisme sur internet. Le sujet que je voulais traiter depuis longtemps, celui de la croissance, présente plusieurs enjeux vu sa complexité et son aspect rébarbatif de prime abord. PIB et indicateurs de croissance, tout cela n'est pas simple à expliquer. Par opposition, il y a aussi les gens qui disent qu'il faut arrêter de mesurer les choses avec le PIB et de courir derrière la croissance. Il y a des indicateurs alternatifs, mais aucun pays ne les utilise, à une exception près : le Bhoutan. Il a créé le « bonheur national brut » et l'a intégré dans ses institutions. Son Bureau du Plan a été rebaptisé Commission du bonheur. C'est intéressant de voir comment ils font, puis de revenir en Belgique et de voir ce qui se fait ici. Parce qu'on sait quand même que courir derrière la croissance n'a plus beaucoup de sens...

**Plus ou moins qu'un simple documentaire ?**  
Certainement pas moins cher, parce qu'un webdoc fait appel à toutes sortes de techniques. Dans mon cas, j'ai par exemple dû réaliser un dessin animé d'une douzaine de minutes qui est la colonne vertébrale du webdoc. J'y ai greffé toutes sortes de choses, essentiellement des vidéos. On peut par exemple y voir des interviews de gens de la Banque nationale qui expliquent ce qu'ils font. Si on s'intéresse à la « sobriété choisie », on peut aller voir quelqu'un qui a créé un habitat groupé. Tout cela a un coût. Et tout ça prend du temps parce qu'il y en a un pour la recherche, un autre pour l'investigation, encore un autre pour l'écriture, la scénarisation interactive, le montage, la musique, la création et la gestion d'un blog, etc.

**Comment espérer rentrer dans ses frais ?**  
Notamment en envisageant d'en tirer des fonds classiques, genre un 26 minutes, ou en faire un cédérom. Le webdoc seul n'est pas rentable. Les plus gros budgets dont j'ai entendu parler tournent autour des 250.000 euros. Je pense notamment à « Prison Valley » financé par Arte. Dans certains cas, les démarches sont davantage artistiques que journalistiques ; et donc subventionnées par des fonds. Je vois mal une entreprise de presse financer un webdoc. ■

**Comment espérer rentrer dans ses frais ?**  
Notamment en envisageant d'en tirer des fonds classiques, genre un 26 minutes, ou en faire un cédérom. Le webdoc seul n'est pas rentable. Les plus gros budgets dont j'ai entendu parler tournent autour des 250.000 euros. Je pense notamment à « Prison Valley » financé par Arte. Dans certains cas, les démarches sont davantage artistiques que journalistiques ; et donc subventionnées par des fonds. Je vois mal une entreprise de presse financer un webdoc. ■



ARNAUD GRÉGOIRE signe le premier webdocumentaire belge. Mis en ligne sur le site du « Soir ». © D. R.

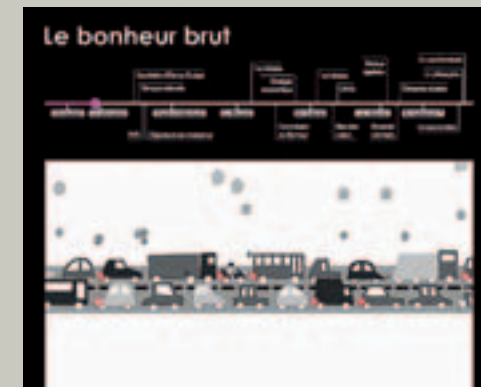
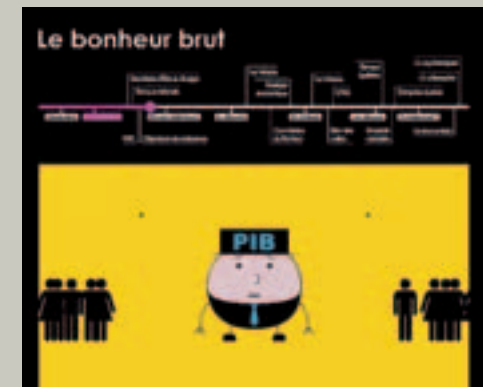
## Qu'est-ce qu'un webdoc permet de plus qu'un « simple » documentaire...

L'enjeu, c'est que le citoyen puisse se réapproprier le champ de l'économie. Sur le social et l'emploi, ça va encore, mais sur l'économie c'est beaucoup plus difficile. Le webdoc permet justement d'avoir différents niveaux de lecture. La première approche est succincte et synthétique. Ceux qui veulent en savoir davantage peuvent creuser quand ils veulent ou aller sur d'autres sites via des hyperliens. L'interactivité peut avoir un vrai sens journalistique si elle est bien pensée.

**Assez coûteux et laborieux, non ?**  
Oui, c'est très lourd et très coûteux. Quand je me suis lancé, je ne m'attendais pas à ce que cela représente autant de boulot. Il faut aussi travailler autrement, ce qui n'est pas évident quand on vient du journalisme. Ce n'est pas naturel.

**Est-ce possible de faire tout tout seul ?**  
J'ai fait l'essentiel seul, mais pas tout évidemment. J'ai pu compter sur un petit génie qui s'appelle Matthieu Safaty pour le dessin animé et l'autre pour l'écriture, la scénarisation interactive, le montage, la musique, la création et la gestion d'un blog, etc.

**Pourquoi un blog ?**  
Pour faire réagir les gens au fur et à mesure de l'enquête. Je l'ai aussi utilisé pour lancer un appel au journalisme citoyen. Ce qui m'a permis, par exemple, d'emmener quelques personnes pour interviewer Rudy Demotte sur les indicateurs alternatifs. Tout ça pour dire que c'est une forme très complexe de journalisme. Comme c'est interactif, on n'est pas dans une narration linéaire.



**Est-ce possible de faire tout tout seul ?**  
J'ai fait l'essentiel seul, mais pas tout évidemment. J'ai pu compter sur un petit génie qui s'appelle Matthieu Safaty pour le dessin animé et l'autre pour l'écriture, la scénarisation interactive, le montage, la musique, la création et la gestion d'un blog, etc.

**Quel était le budget justement ?**  
Il s'élevait à 18.340 euros. C'est la demande que j'avais introduite au Fonds pour le journalisme. J'ai obtenu un peu plus de 4.000 euros – et le reste, je l'ai mis de ma poche. Quand j'ai introduit ma demande, je crois qu'il n'y avait pas grand

**Comment espérer rentrer dans ses frais ?**  
Notamment en envisageant d'en tirer des fonds classiques, genre un 26 minutes, ou en faire un cédérom. Le webdoc seul n'est pas rentable. Les plus gros budgets dont j'ai entendu parler tournent autour des 250.000 euros. Je pense notamment à « Prison Valley » financé par Arte. Dans certains cas, les démarches sont davantage artistiques que journalistiques ; et donc subventionnées par des fonds. Je vois mal une entreprise de presse financer un webdoc. ■

**Pourquoi y a-t-il si peu de webdocs ?**  
Le gros enjeu, c'est justement leur business model. Certains disent que ce sont des produits de luxe, mais bon... La Communauté française a récemment dégagé une enveloppe de 100.000 euros pour des webdocs ; ce qui n'existait pas quand j'avais introduit une demande chez eux. Je me suis d'abord adressé à la division des arts numériques, qui m'a ensuite renvoyé vers la division cinéma art et essai. Bref, ma demande ne cadrait pas avec ce qui existait à ce moment-là.

**Comment espérer rentrer dans ses frais ?**  
Notamment en envisageant d'en tirer des fonds classiques, genre un 26 minutes, ou en faire un cédérom. Le webdoc seul n'est pas rentable. Les plus gros budgets dont j'ai entendu parler tournent autour des 250.000 euros. Je pense notamment à « Prison Valley » financé par Arte. Dans certains cas, les démarches sont davantage artistiques que journalistiques ; et donc subventionnées par des fonds. Je vois mal une entreprise de presse financer un webdoc. ■

**Propos recueillis par PHILIPPE DE BOECK**

**lesoir.be**  
dès demain, le webdoc sur <http://blog.lesoir.be/bonheurbrut/arnaud-gregoire/>

« LE BONHEUR BRUT », le documentaire interactif du Belge Arnaud Grégoire. Un dessin animé d'une douzaine de minutes fait de liens entre les différentes séquences vidéo. Avec des commentaires simples et à l'aide d'images claires, ce webdoc explique notamment ce que sont « produit intérieur brut » et « produit national brut ». On peut notamment y voir une interview du ministre-président wallon, Rudy Demotte, ou celle du Premier ministre bhoutanais, Jigme Thinley. © D. R.

**Le Fonds pour le journalisme soutient le journalisme d'enquête approfondie à Bruxelles et en Wallonie. Rens. : info@fonds-pourlejournisme.be ou au 02-235.21.93.**

## LES INDISPENSABLES

- Prison Valley (2010)**  
Enquête sur l'industrie carcérale dans une ville du Colorado.  
<http://prisonvalley.arte.tv/>
- Le bonheur brut (2010)**  
Enquête sur les indices de croissance.  
<http://blog.lesoir.be/bonheurbrut/arnaud-gregoire/>
- Le corps incarcéré (2009)**  
Récit évoquant les souffrances physiques de l'enfermement carcéral réalisé pour Le Monde.fr/  
<http://tinyurl.com/m3fxhy>
- Voyage au bout du charbon (2008)**  
Enquête sur les conditions de travail des mineurs dans la province du Shanxi en Chine. Mis en ligne par LeMonde.fr/  
<http://tinyurl.com/56247/>
- Gaza'Sderot (2008)**  
40 épisodes de la vie quotidienne à Gaza et Sderot.  
<http://gaza-sderot.arte.tv/>
- Thanatorama (2007)**  
Que se passe-t-il quand on meurt ? Un projet entre documentaire et fiction.  
[www.thanatorama.com/](http://www.thanatorama.com/)
- La Cité des mortes (2005)**  
Enquête à Ciudad Juárez (Mexique) sur les assassinats et disparitions de femmes non élucidés depuis 1993.  
[www.lacitedesmortes.net/](http://www.lacitedesmortes.net/)
- France 5** a lancé une collection sur les enjeux du siècle.  
<http://documentaires.france5.fr/>
- Un site incontournable :**  
<http://webdocu.fr/>

## Et si on remplaçait le PNB par le BNB ?

Le Bhoutan est le seul pays au monde à avoir instauré un indicateur alternatif au sacro-saint produit national brut (PNB) en vigueur partout ailleurs. Comme son nom l'indique, le BNB ou « bonheur national brut », ne tient pas compte uniquement de la croissance économique, mais d'autres facteurs liés au bien-être. Pourquoi ? Parce que ce pays de 47.000 kilomètres carrés (30.530 km<sup>2</sup> pour la Belgique) connaît une très forte croissance ces dernières années après une longue période de stagnation due à un certain immobilisme politico-économique de ce petit royaume himalayen enclavé entre l'Inde et le Tibet. La stratégie du gouvernement bhoutanais, le premier démocratiquement élu, est claire : « haute valeur, impact faible ». Le bouddhisme n'y est pas pour rien évidemment...  
Le pays étant encore en voie de développement, plus de 25 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Si l'accès aux soins et à l'enseignement est gratuit, la sécurité sociale n'y existe pas encore. Mais la GNH Commission (la Commission du bonheur national brut) travaille d'arrache-pied pour que cela change. Un peu plus grand que la Belgique mais nettement moins peuplé (700.000 habitants), le Bhoutan a longtemps vécu en léthargie. En 2007, son PNB s'élevait à 1.770 dollars par habitant contre 40.170 dollars par habitant en Belgique. ■ Ph.Db.